



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Fiche d'information Établissement SEVESO seuil haut

Fiche requise dans le cadre de la directive européenne Seveso 3 pour l'information du public
Directive 2012/18/UE (Article 14, annexe V)

Nom de l'établissement :	MANUCO
Adresse de l'établissement :	Boulevard Charles Garaud B.P. n° 10814 24108 BERGERAC CEDEX
Activité de l'établissement :	MANUCO fabrique des nitrocelluloses énergétiques pour la fabrication de poudres propulsives ou de dynamite.
Précisez les informations indiquant si l'établissement se trouve à proximité du territoire d'un autre État membre susceptible de subir des effets transfrontaliers d'un accident majeur :	<i>Non-concerné</i>
Nature des dangers liés aux accidents majeurs et leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement :	MANUCO stocke et traite des acides principalement de l'acide nitrique, ce produit est toxique et irritant.
Résumé des principaux types de scénarios et des mesures de maîtrise des dangers permettant d'y faire face :	<p>1 scénario ayant des effets débordants de la plate-forme a été identifié : L'épandage d'acide dans une cuvette de rétention avec génération d'un nuage toxique d'odeur piquante,</p> <p>Afin de maîtriser ce phénomène dangereux, MANUCO a mis en place un système anti-évaporation qui permet de limiter la taille du nuage qui pourrait se former dans la cuvette de rétention.</p> <p>Un système d'arrosage permettant d'abattre le nuage peut également être utilisé par les équipes de pompiers présentes sur la plate-forme.</p> <p>En cas d'accident industriel, la population située à proximité du site est alertée par une sirène ; le signal de début d'alerte consiste en trois cycles successifs d'une durée de 1 minute et 41 secondes chacune et séparés par un intervalle de 5 secondes, d'un son modulé en amplitude ou en fréquence.</p> <p>Dès l'audition du signal d'alerte, vous devez suivre scrupuleusement les consignes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Mettez-vous à l'abri dans le local le plus proche, votre domicile de préférence. Restez où vous êtes, ne partez pas en voiture ; vous risqueriez de gêner la circulation des véhicules de secours.➤ Fermez toutes les ouvertures.

Un local clos ralentit la pénétration des gaz ou fumées toxiques : fermez les portes et fenêtres, arrêtez les ventilations, climatisations et bouchez les ouvertures avec des linges mouillés.

➤ **Écoutez la radio.**

Toutes les précisions sur la nature du danger, l'évolution de la situation et les consignes de sécurité à respecter seront données sur France Bleu Périgord : **99 Mhz** ou Bergerac 95 : **95 Mhz**.

➤ **N'allez pas chercher vos enfants à l'école.**

Ils sont à l'abri. De plus, en vous déplaçant, vous pourriez gêner les secours.

➤ **Ne téléphonez pas.**

Les lignes doivent rester libres pour les urgences et les secours.

➤ **N'allez pas sur les lieux de l'accident.**

➤ **Veillez à suivre toutes les instructions ou consignes complémentaires que les services de secours vous donneront à ce moment-là.**

Fin de l'alerte :

La fin de l'alerte est annoncée par un signal continu durant 30 secondes. Ce signal signifie que le danger est passé et que le respect des consignes de sécurité n'est plus nécessaire

Cette sirène est testée le 1^{er} mercredi de chaque mois.

La fin de l'alerte est annoncée par un signal continu durant 30 secondes.